
Adresse de l'agent national du district de Cahors qui donne connaissance des dons déposés sur l'autel de la patrie pour l'armée des Pyrénées, lors de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national du district de Cahors qui donne connaissance des dons déposés sur l'autel de la patrie pour l'armée des Pyrénées, lors de la séance du 26 floréal an II (15 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 341-342;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26855_t1_0341_0000_15

Fichier pdf généré le 30/03/2022

à démasquer et punir, et de tyrans à combattre.

Cette même Société populaire vous prévient, Citoyens représentans, qu'elle a envoyé au susdit district, à deux fois différentes depuis le 20 pluviôse, savoir : 553 livres 10 sols en assignats, 238 livres en numéraire, 33 paires de bas, 79 chemises, 6 paires de souliers, 3 habits dont un complet et 5 livres de charpie, provenant des offrandes que les citoyens et citoyennes des communes Michel Larivière, Michel L'Eculure, Léparon et Pimangon, de ce même district, ainsi que la petite commune L'Ami-des-Loix (1), du district de Montlieu, département de la Charente-Inférieure, ont faites pour les défenseurs de la patrie.

Nous sommes tous très fâchés, Citoyens représentans, que nos facultés ne nous aient pas permis de faire des dons plus considérables, car nous les aurions faits avec d'autant plus de plaisir. Mais ce qui nous console c'est que nous savons que vous avez plutôt égard à la bonne volonté qu'à la chose donnée. S. et F.»

Triglant GAUTIER (présid.), BASSUET jeune (secrét.), François LAPRÉE (secrét.).

8

L'administration du district de Meaux adresse à la Convention nationale un extrait du procès-verbal de sa séance du 27 Germinal, qui constate que la commune de Bussy-Saint-Martin canton de Lagny, a remis sur le bureau de cette administration une somme de 631 liv., provenant des secours accordés par la loi du 21 Pluviôse aux familles des militaires, et dont elle fait l'abandon.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Meaux, 27 germ. II] (3).

« Citoyen président,

L'administration me charge de t'adresser l'extrait du procès-verbal de sa séance d'aujourd'hui. La Convention y lira sans doute avec intérêt que les familles des braves militaires qui sont aux frontières, assez heureuses d'avoir donné des bras pour frapper les satellites des tyrans, savent faire des sacrifices pour ne pas augmenter les dépenses considérables que nécessite une guerre qui va assurer le triomphe de la République française une et indivisible.

Puisse la publicité de cet acte de désintéressement patriotique le faire imiter dans d'autres communes. »

F^{OS} NOEL.

[Extrait des délibérations, 27 germ. II.]

La commune de Bussy-S^t-Martin-Rentilly, canton de Lagny, a fait remettre sur le bureau une somme de 631 livres 5 s. provenant de secours accordés par la loi du 21 pluviôse aux familles des militaires et dont elle fait abandon.

(1) Saint-Michel-la-Rivière, Saint-Michel-de-l'Écluse, le Paron, Petit-Saint-Aigulin, rattaché depuis à la Roche-Chalais.

(2) P.V., XXXVII, 218. Bⁱⁿ, 29 flor. (suppl^t).

(3) C 302, pl. 1087, p. 1, 2.

Oui. L'agent national.

Le conseil arrête mention civique de cet acte de désintéressement au procès-verbal de sa séance dont extrait sera adressé à la Convention nationale, et que cette somme sera remise par le secrétaire au receveur du district qui la portera dans ses comptes.

P.c.c. : MODEST (secrét. du distr.).

9

La Société populaire de Port-Malo envoie le récit d'une fête célébrée dans cette commune, [en présence du représentant Lecarpentier], en mémoire des victoires remportées par les soldats de la liberté.

Insertion au bulletin (1).

Chaque citoyen, dit la Société populaire, avait apporté son dîner qu'il déposa en commun; et tous assis autour de l'arbre sacré, le repas commença par les cris de *Vive la République, vive la Montagne*. La frugalité, la décence et la fraternité firent les honneurs.

Il était touchant, dit cette société, de voir le vieillard faible, le vigoureux défenseur de la liberté, la jeune citoyenne, le père et la mère de famille se donner la main; et tous confondus ensemble avec les magistrats du peuple se disputer, et d'enthousiasme et de reconnaissance, jusqu'à l'instant où nous nous transportâmes tous, au bruit des tambours et au son d'une musique guerrière, pour voir lancer à la mer une frégate qui va partager la gloire de combattre nos ennemis (2).

10

Le citoyen Léonard Brasches, de la commune de S. Oise, fait don à la patrie de la finance de l'office de notaire dont il était titulaire, et dont les pièces sont entre les mains du citoyen Montigny, directeur et caissier du bureau général de liquidation.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

11

Le citoyen J. J. Warbe, tanneur à Metz, fait don du montant de la liquidation de sa maîtrise de tanneur.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

12

L'agent national du district de Cahors écrit qu'à la voix des représentants du peuple, 2 000 paires de draps, 600 couvertures, et plus

(1) P.V., XXXVII, 218. Bⁱⁿ, 27 flor.; *Mess. soir*, n° 636; *J. Perlet*, n° 603; *J. Paris*, n° 503. Saint-Malo, Ille-et-Vilaine.

(2) *J. Matin*, n° 694.

(3) P.V., XXXVII, 218. Bⁱⁿ, 29 flor. (suppl^t); commune non identifiée, peut-être Saint-Orse (Dordogne).

(4) P.V., XXXVII, 218. Bⁱⁿ, 29 flor. (suppl^t).

de 500 paires de souliers, ont été déposées sur l'autel de la patrie, pour être envoyées à l'armée des Pyrénées. Il rapporte le trait suivant pour donner la mesure des sentiments qui animent les citoyens de ce district.

« Une femme indigente vient offrir un chaudron; l'administration, instruite de sa pauvreté, lui en propose le paiement. Non, non, répond cette vertueuse républicaine; je suis trop contente de pouvoir faire un don patriotique: il servira peut-être à me venger du ci-devant seigneur de notre village, qui nous traitait comme des chevaux. Et aussitôt elle prend la fuite ».

La Convention nationale décrète la mention honorable de ces traits de civisme, leur insertion au bulletin et au procès-verbal (1).

[Cahors, 26 germ. II] (2).

« Citoyens représentans,

Depuis que les églises sont fermées et que nous n'avons plus de prêtres, depuis que les apôtres de la philosophie et de l'humanité se font entendre dans les temples de la Raison, l'esprit public est parvenu à un tel degré d'élévation et d'énergie, qu'on qualifie de contre-révolutionnaire celui qui reste 24 heures sans consacrer un acte républicain. Les représentans du peuple ont annoncé que les armées des Pyrénées avaient besoin de souliers, de draps de lit, de linge et de couvertures; au même instant il s'est formé des dépôts, et dans une décade 2000 paires de draps, 600 couvertures, plus de 500 paires de souliers ont été déposés sur l'autel de la patrie; les offrandes continuent encore et je regarderai comme un devoir, Citoyens représentans, de vous envoyer la liste des communes qui auraient manifesté leur généreux dévouement à la cause de la liberté. Je ne puis évaluer la quantité de plomb, de cuivre, d'étain et de fer que mes concitoyens ont versée dans le dépôt établi par l'administration. Je me borne à vous assurer qu'il n'y a pas un individu qui n'ait ambitionné de figurer dans le tableau des dons patriotiques.

Un seul trait que je vous citerai vous donnera la mesure des sentimens qui animent les citoyens de ce district: une pauvre femme accablée d'années et de misère se présente à un commissaire du conseil exécutif qui parcourait les campagnes pour la descente des cloches. Citoyen, dit-elle, la nation a besoin de cuivre pour combattre les Emigrés et ses autres ennemis; il faut des canons, tenez voilà un chaudron dont je me dépouille avec plaisir, s'il fallait mon sang pour faire triompher la patrie je te le donnerais sur l'heure; mais, lui répond le commissaire, vous êtes pauvre, la République doit vous donner au lieu d'accepter les dons de votre part, et si vous voulez absolument livrer votre chaudron, vous devez en recevoir le montant. Non, non, repred cette vertueuse républicaine, je suis trop contente de faire un don patriotique. J'ai des pots de terre, je m'en servirai en place du chaudron; je ne veux pas le reprendre, il servira peut-être à me venger du seigneur de notre village qui nous traitait comme

des chevaux. Adieu, Citoyen commissaire, vive la nation! et elle prend la fuite.

Je pourrais vous donner cent exemples d'un pareil dévouement. S. et F. »

LAGASQUIE.

13

La Société populaire de Lucheux, département de la Somme, félicite la Convention, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Lucheux, 20 germ. II] (2).

« Citoyen président,

Je te prie de faire donner lecture à la Convention de l'adresse ci-jointe; je serais d'autant plus flatté d'apprendre qu'elle a bien voulu l'entendre qu'elle contient des vœux et des sentimens pour elle que je partage de tout mon cœur. La Société, d'ailleurs, aura la preuve de mon exactitude à remplir ses missions. S. et F. »

PETIGNY (présid.).

[Lucheux, 20 germ. II.]

« Citoyens Législateurs,

La crainte de dérober à la France un instant des veilles que vous consacrez à son bonheur, avait jusqu'ici condamné au silence la Société populaire de Lucheux, sur l'expression de la reconnaissance qu'elle vous doit, mais l'admiration, profonde où elle est de vos travaux énergiques ne lui permet plus de différer.

Citoyens représentans, la France vous doit tout: liberté, égalité. Le 14 juillet 1789 avait bien conquis la première; et le 10 août 1792, la seconde; mais il vous était réservé de leur donner la vie et d'entourer leur berceau de cette force révolutionnaire qui seule pouvait les défendre des attentats renaissans du despotisme.

La machine politique s'usait en se construisant, le frottement perpétuel de ses rouages annonçait sa ruine; il n'y avait donc que le gouvernement populaire qui pouvait la fortifier. La France, avez-vous dit le 21 septembre 1792, est une République indivisible.

A cet instant le caméléon despotique a tour à tour cherché à parer au coup mortel que vous veniez de lui porter. Sous mille formes variées il a tout mis en usage pour renaître. Il a successivement cherché à fédéraliser et à diviser la République, et la guerre extérieure n'était que l'ombre de la guerre civile qu'il voulait allumer. Le traître voulait que de nos propres mains nous déchirions nos entrailles. Déjà la torche empoisonnée de ce fléau fumait partout, agitée et flotante dans un océan d'intrigues. La France allait se forger de nouvelles chaînes, son front se courbait déjà sous l'esclavage... vous en avez pâli vos monumens... mais aussi prompts que l'éclair qui annonçait cet orage calamiteux, aussi bienfaisants que l'astre qui vivifie tout, et aussi fidèles à vos devoirs que

(1) P.V., XXXVII, 218. B⁴ⁿ, 29 flor. (suppl^t); J. Sablier, n° 1320; M.U., XXXIX, 425.

(2) C 302, pl. 1087, p. 3.

(1) P.V., XXXVII, 219. B⁴ⁿ, 27 flor. (suppl^t); J. Paris, n° 504.

(2) C 304, pl. 1112, p. 31, 32.